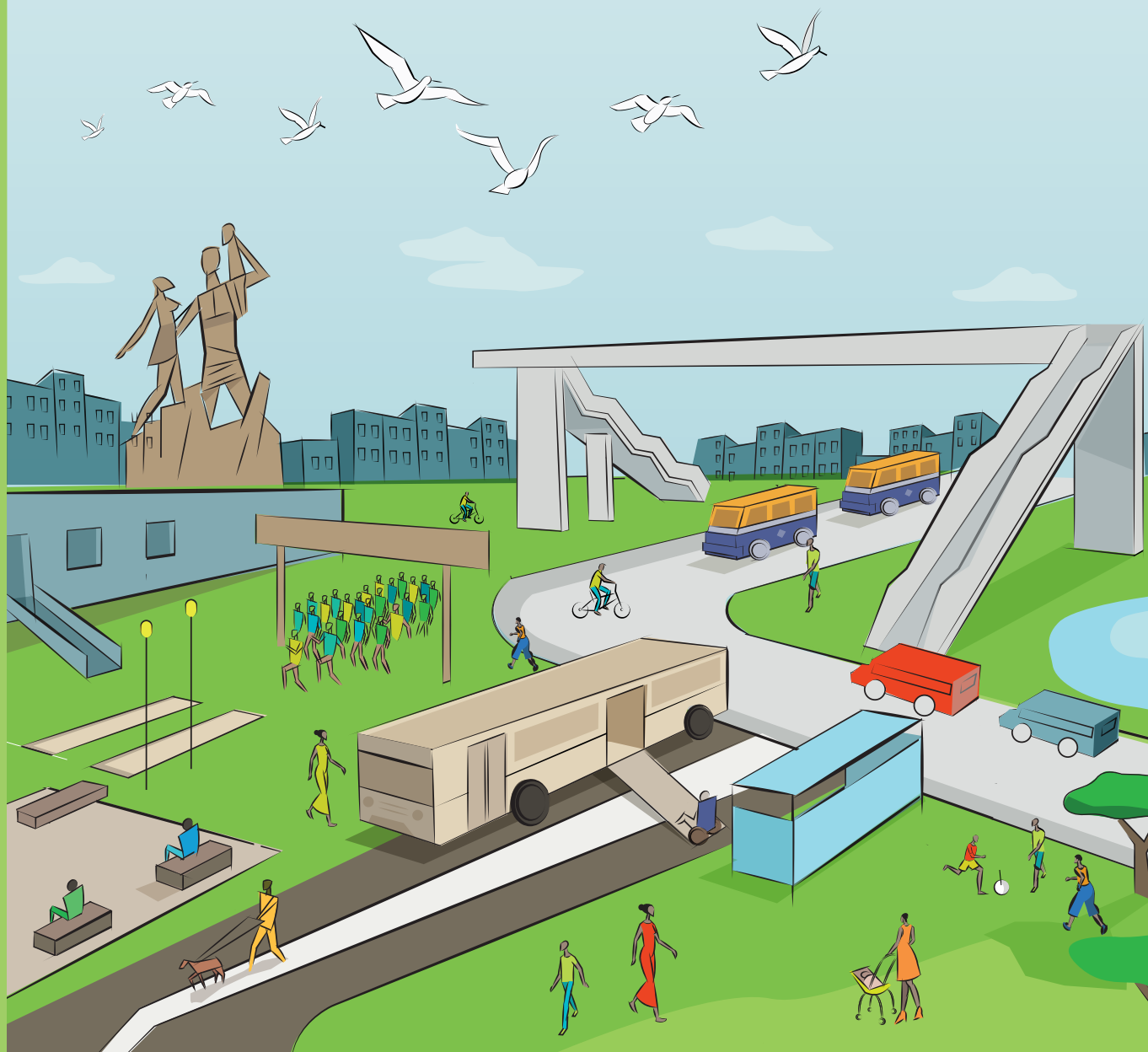


HEINRICH BÖLL STIFTUNG
DAKAR
Sénégal

GUIDE DU GENRE ET DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE AU SÉNÉGAL



Auteurs

Dr Diodio DIADIOU

Dr Isseu TOURE

Dr Selly BA

Mme Fatma SYLLA

Produit par Heinrich Böll Foundation, Dakar
Juillet - Août 2023

Illustrations

 Angelo Zogo

 Mame Cheikh Mbaye

La présente publication est sous license CC-BY-NC-ND 4.0
(Creative Commons Attribution Non Commerciale No Derivatives 4.0
International).
Elle est gratuite et ne peut en aucun cas être vendue.

TABLE DES MATIÈRES

Avant propos	4
I. POURQUOI LE GENRE DANS LE DEVELOPPEMENT URBAIN DURABLE AU SÉNÉGAL ?	6
II. GENRE ET VILLE DURABLE : CONCEPTIONS AUTOUR DE LA VILLE DURABLE	12
II.1. LA VILLE DURABLE	12
II.2. CE QUE DEVRAIT ÊTRE UNE VILLE INCLUSIVE	14
II.3. LES FONCTIONS DE LA VILLE	15
III. QUELS LEVIERS POUR UNE APPROCHE GENRE DANS LE DUD?	16
IV. INTÉGRATION DU GENRE DANS LE PROCESSUS DE PLANIFICATION DUD	17
A. QUELQUES ÉLÉMENTS POLITIQUES ET INSTITUTIONNELS	17
B. LE GENRE DANS LE CYCLE DE PLANIFICATION	17
V. ANNEXES	27

Avant propos

De nos jours le contexte mondial fait de la ville un des moteurs cruciaux du développement. Ainsi, l'ONU se fixe comme objectif primordial d'atteindre en 2030 l'ODD 11 qui promeut le développement urbain durable qui consiste à « faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ». La gageure réside dans la construction de la ville inclusive construite avec les attentes et aspirations des hommes et des femmes de toutes les catégories sociales. Ce projet de «ville partagée ou shared city» est à l'aune de l'opérationnalisation du développement urbain durable sensible au genre qui nécessite une implication des femmes au même titre que les hommes, comme actrices à part entière. Si dans certains pays du Nord, ce projet est très en avance, dans de nombreux pays d'Afrique et notamment au Sénégal, de fortes inégalités de genre sont notées dans la ville. De nombreux défis restent à relever.

Les modèles de planification actuels ne permettent pas véritablement une participation active de l'ensemble des populations dans les affaires de la cité en l'occurrence les femmes, les hommes, les personnes à mobilité réduite, les non ou mal-voyants, les enfants, les personnes âgées, etc . En effet, non seulement le projet de ville inclusive n'est pas entièrement réalisé mais aussi la dimension genre n'est pas suffisamment prise en compte dans le processus de planification.

Produire des villes durables est une urgence mondiale et la Fondation Heinrich Böll s'est résolument engagée à soutenir ce projet au Sénégal depuis quelques années. Les activités de la Fondation visent également à lutter contre toutes les formes de discrimination produites sur l'espace public et à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'espace urbain.

En effet, les villes jouent un rôle essentiel dans la production, la consommation et la reproduction des normes et des identités de genre¹.

En même temps, elle reste un théâtre d'interactions sociales et de pratiques routinières sexuellement différenciées. Cependant, l'articulation entre ces deux dimensions est rarement développée.

Ainsi, la Ville durable selon la définition concertée et progressive optée par la Fondation Heinrich Böll, en 2021 est **«une ville inclusive, résiliente, respectueuse, de l'environnement, accessible socialement et économiquement, afin de permettre aux générations actuelles et futures, tout en vivant mieux, de respecter leurs cultures»**.

Pour l'atteinte de cet idéal de ville durable, l'intégration de l'approche genre signifie créer des espaces pour les femmes et les hommes , assurer les conditions pour leur sécurité, leur liberté, leur épanouissement, leur intégration dans le tissu économique et leur participation aux prises de décision. De façon opérationnelle, il s'agit de concevoir au niveau des Collectivités Territoriales des budgets sensibles au genre, de mettre en place des espaces économiques, de promouvoir l'équité dans l'accès aux services socio-économiques de base et à l'habitat, et l'inclusion des femmes et des groupes vulnérables (personnes à mobilité réduite, personnes âgées, enfants) dans la résolution des problèmes que posent la ville et la gestion urbaine.

1 Marianne Blidon, Genre et Ville, 2017, https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_2017_num_112_1_3235

La Fondation souhaite co-construire une vision concertée de la notion de genre adaptée aux croyances, mœurs, culture et histoire endogènes et développer une conscience collective progressive autour du concept de « ville durable sensible au genre ». Ce présent guide, vient proposer des pistes de réflexion et des outils pour une meilleure prise en compte de la dimension genre dans le processus de planification en l'articulant avec le développement urbain durable.

Ce document ne vise pas à imposer un modèle pour la construction d'une ville durable. Il se veut juste une contribution pour orienter la réflexion avec la collaboration de tous les acteurs.trices en interaction afin de construire une ville plus inclusive et résiliente adaptée au contexte local face aux différents bouleversements (sociaux, politiques, économiques, climatiques, culturels...) que subit la ville, un espace en perpétuel devenir.

Ce guide est à l'intention en général de tou.tes les acteurs.trices intéressé.es par la construction d'espaces urbains inclusifs, viables et vivables, et en particulier des acteurs.trices étatiques (ministères et démembrements), des collectivités territoriales, des organisations de la société civile, des organisations communautaires de base (badjenou Gokh, GPF, ASC, ODCAV, écuries de lutte), des acteurs.trices de services techniques (ordres d'architectes, de géomètres, d'urbanistes, cabinets de conseils), des partenaires techniques et financiers (bailleurs de fonds), des ONG et des populations).

I. POURQUOI LE GENRE DANS LE DEVELOPPEMENT URBAIN DURABLE AU SÉNÉGAL ?



La ville, théâtre des inégalités de genre

Quelle femme n'a pas eu peur de rentrer chez elle le soir en marchant dans une rue mal éclairée ou d'éviter de traverser un parc vide² ?

Dans le cadre du Projet TERRITOIRE³ mis en œuvre au Sénégal, une enquête terrain a été menée entre février et mars 2022 d'une durée d'un mois. Celle-ci a été conduite par l'entremise d'un sondage en ligne comptabilisant 291 répondantes et 8 entretiens individuels. Environ 90 % de femmes interrogées au sondage indiquent avoir expérimenté un ensemble de comportements non appropriés dans les espaces publics : sifflements, tentatives de séduction lourdes, remarques déplacées, insultes, attouchements, agressions verbales, physiques ou sexuelles, etc⁴.

Cela montre que les espaces publics ne sont pas neutres. Ceux-ci participent à renforcer les expériences de harcèlement auquel les dakaroises sont sujettes de manière ordinaire et répétée.

En effet, les femmes font face à de nombreuses problématiques lorsqu'elles se retrouvent dans ces espaces: lieux non adaptés à leurs besoins, violences, harcèlement de rue... Il leur est constamment rappelé que l'espace public est dangereux et non construit pour elles⁵.

Les villes ont été construites en pensant aux hommes en raison de la division socio-sexuelle du travail, assignant les tâches productives aux hommes et les tâches reproductives aux femmes.

Toutefois, il ne s'agit pas seulement d'éviter un mauvais éclairage, d'accroître la surveillance ou d'améliorer l'entretien : il s'agit d'investir dans des structures urbaines inclusives, afin de créer des espaces où les gens passent du temps, en vue d'une sécurité passive. Plus il y a de gens dans un endroit, plus il est sûr⁶.

Les déplacements des femmes dans l'espace public sont empreints de stratégies d'adaptation et d'éviction pour faire face à un sentiment d'insécurité. La ville reflète des normes sociales de genre qui tendent à perpétuer une «**ségrégation sexuée**» des espaces et à attribuer des rôles et des places différentes et hiérarchisées aux femmes et aux hommes. Parmi ces stratégies il y a : les courses en boucle, la fréquentation en groupe d'amies d'espaces féminisés par les rôles de reproduction (marchés, écoles des enfants, aires de jeux des enfants etc...), les sorties en plein jour avant la tombée de la nuit, l'évitement des lieux de loisirs et de détente (bars, cafés, aires de jeux et de sport etc).

2 <https://www.bbc.com/afrique/monde-63228040>

3 Territoires est un projet artistique et un laboratoire collectif sur la violence d'une réalité dans la ville de Dakar : le Harcèlement de rue.

4 Une enquête terrain a été menée entre février et mars 2022 d'une durée d'un mois. Celle-ci a été conduite par l'entremise d'un sondage en ligne comptabilisant 291 répondantes et 8 entretiens individuels. Projet Territoires.

5 Selly Ba, 2022, « Construire une ville égalitaire, une réponse contre le harcèlement de rue au Sénégal », P. 38, in Territoires, Création artistique et laboratoire collectif sur le harcèlement de rue à Dakar, Sophie Le Hire.

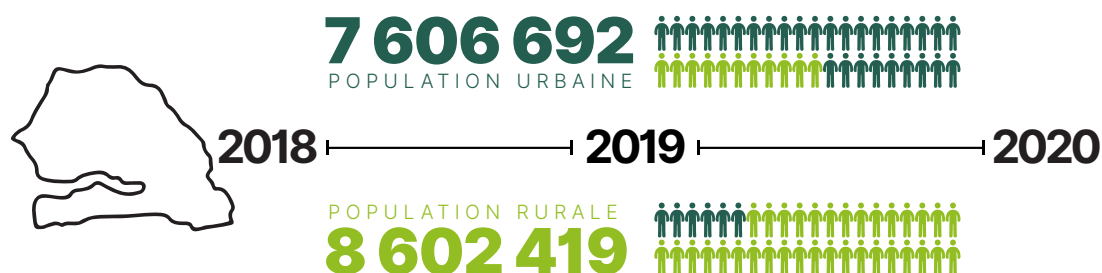
6 <https://www.bbc.com/afrique/monde-63228040>



En effet, l'espace public dichotomisé en espaces féminins et espaces masculins fonctionne selon un système binaire qui laisse des marquages (indicateurs d'un interdit) sur de nombreuses instances qui peuvent nous servir d'exemples. Le terrain de foot, le parcours sportif, (le skateboard dans d'autres contrées), l'arène de lutte au Sénégal, le grand'place, le marché au bétail communément appelé «**daral**», sont autant d'exemples que les normes sociales ont érigé en espaces surmasculinisés. Cette différenciation produit des rapports de force et des inégalités de genre au sein des espaces urbains.

La pertinence de la thématique «**genre et développement urbain durable**» prend sens dans un contexte mondial qui promeut une justice sociale dans un monde de plus en plus urbanisé. En 2050, 70% de la population mondiale habiteront dans des villes, notamment dans les Pays en Développement (PED) (ONU-Habitat). L'Afrique enregistre la plus forte croissance urbaine au monde. D'ici 2050, sa population atteindra 2,5 milliards de personnes et ses agglomérations urbaines accueilleront 950 millions d'habitants supplémentaires, soit une population de 60% de citadins.

En 2019, la population urbaine du Sénégal est estimée à 7 606 692 individus contre 8 602 419 ruraux⁷. Dakar se singularise par son degré d'urbanisation, elle regroupe presque la moitié de la population urbaine du pays soit 49%. Dakar a une urbanisation très poussée avec 97,2% de sa population concentrée dans les villes.



⁷ people living in urban areas as defined by national statistical. ANSD <https://www.ansd.sn> > default > files > 2022-04 PDF

Les femmes sont surreprésentées dans les bidonvilles dans 80% des 59 pays en développement pour lesquels des données sont disponibles. En Afrique, il y a en moyenne 120 femmes (âgées de 15 à 49 ans) pour 100 hommes vivant dans des quartiers précaires⁸.



L'urbanisation africaine est féminine

L'urbanisation est de plus en plus accélérée et la population des villes affiche presque partout un rapport de masculinité en faveur des femmes. Ces dernières constituent plus de la moitié de la population mondiale et de la population des villes. Selon les statistiques de l'ANSD⁹, le Sénégal compte 17 738 795 habitants pour 8 913 568 femmes (50,2%) contre 8 825 227 hommes (49,8%) pour l'année 2022. Dakar la Capitale¹⁰ suit la même tendance : elle compte 4 042 225 habitants dont 50,57% de femmes. Elle est une ville qui se féminise de plus en plus grâce aux nombreuses opportunités de travail qu'elle offre aux femmes notamment dans le secteur informel où elles s'activent majoritairement.

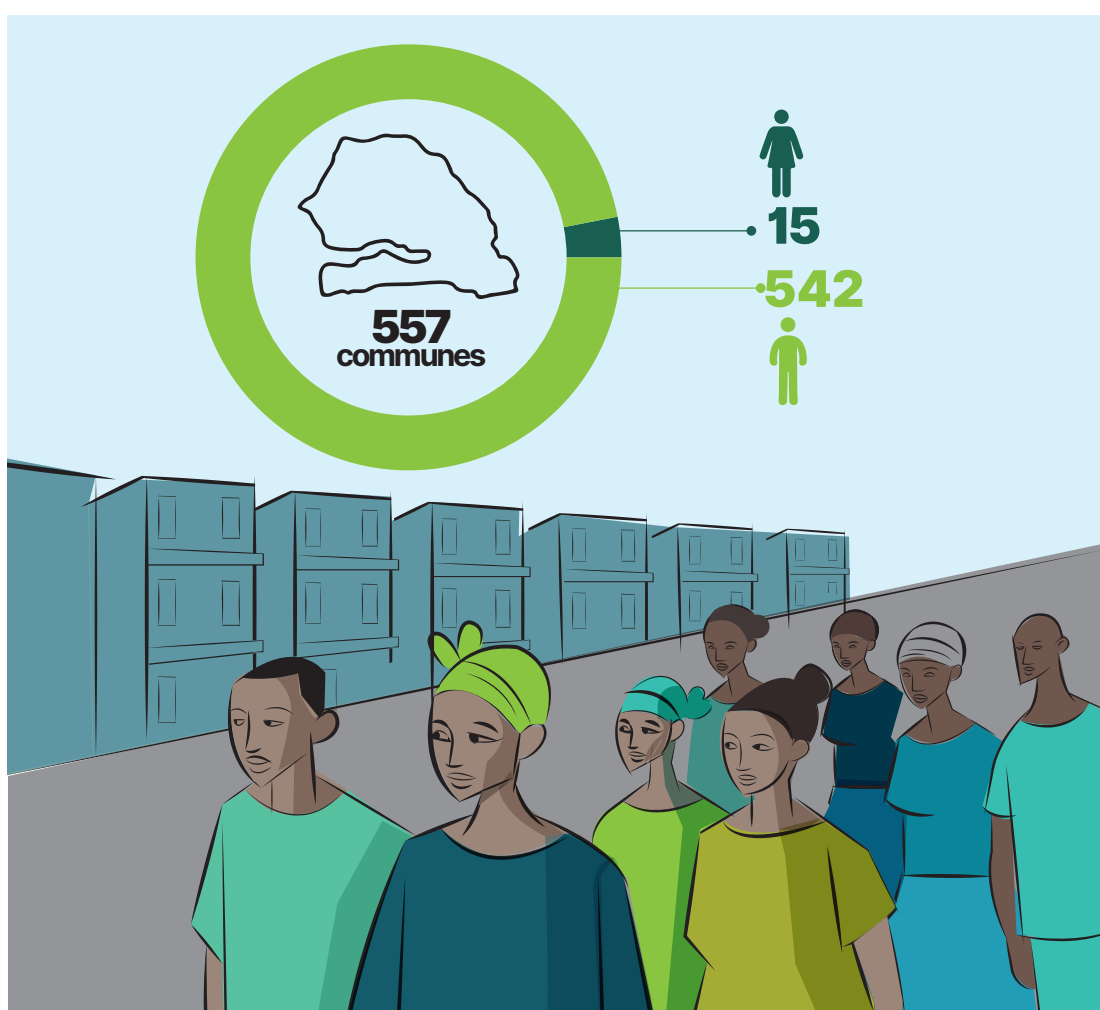
Les villes constituent le moteur du développement avec leurs agglomérations industrielles et commerciales, leurs universités, leurs entreprises, leurs centres culturels et leurs équipements de loisirs. Les villes offrent de meilleures opportunités d'emplois ainsi qu'un accès amélioré aux services sociaux de base à leurs habitants. . Elles ne sauraient se développer en oubliant l'autre moitié de leur population. La non prise en compte des besoins des femmes et des groupes vulnérables dans le processus de planification urbaine a abouti à construire des villes où les femmes ne se sentent et ne se comportent pas au même titre que les hommes comme des « ayant droit » à tout, comme des actrices à part entière, agissantes et impliquées dans le projet de construction de la ville durable inclusive.

8 <https://www.boell.de/en/2022/03/18/feminist-perspectives-on-gender-just-and-sustainable-urban-development>

9 <https://www.ansd.sn>

10 Source : ANSD, Données de projection, 2019

De nos jours partout dans le monde, la participation des femmes dans la gestion urbaine est une gageure qui interpelle décideurs et acteurs.trices de l'urbain et du développement. Le rôle de l'élue femme en tant qu'actrice de changement pour un développement urbain sensible au genre est de plus en plus promulgué et mis en relief dans le monde. Et pourtant le Sénégal s'est engagé sur la question avec le Nouvel Agenda Urbain (NAU) et les Objectifs Développement Durable (ODD) notamment 5 et 10 sur l'égalité des sexes et la réduction des inégalités car le pays a compris toute la pertinence à prendre en compte les besoins des femmes et des groupes vulnérables (H/F) dans les villes et dans les politiques urbaines. Mais entre les engagements et la consécration de cette égalité, on est encore à l'état des vœux pieux, et on peut encore noter une sous-représentation des femmes dans les instances de prise de décision en lien avec le développement urbain. **Sur les 557 communes du Sénégal, seules 15 sont dirigées par des femmes, soit 2,69% des élus municipaux, en outre seules 2 femmes sont présidentes de Conseil Départemental, en Janvier 2022¹¹.**



Les femmes ont leur partition à jouer dans la construction de la ville durable. Aujourd'hui partout dans le monde, dans les villes d'ici et d'ailleurs, elles sont numériquement supérieures aux hommes. De plus le rôle des femmes est en plein mutation. Avec la pression financière et la diminution des écarts de niveau de scolarisation entre hommes et femmes, on observe en effet une remise en cause des

¹¹ <https://www.ceci.ca>. Sénégal-élections

normes sociales. Le modèle de l'homme pourvoyeur de revenus et de la femme gardienne du foyer a tendance à changer et n'est plus économiquement viable dans les ménages. Les femmes ont désormais une activité rémunérée dans les villes pour contribuer aux dépenses, voire se substituer au mari quand celui-ci est sans emplois, gagne très peu pour assumer seul les charges ou est tout simplement absent. Par conséquent, les villes se féminisent de plus en plus avec une forte dominance de femmes dans le secteur informel. Globalement 94,1 pour cent des femmes entrepreneurs opèrent dans le secteur informel contre 86.0 pour cent des hommes¹² (OIT, 2020). **La vision des femmes ainsi que celle des groupes vulnérables de la ville durable doit être placée en amont de tout aménagement, de toute mesure visant à l'avènement équitable du « droit à la ville ».**



12 DIAGNOSTIC DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE AU SÉNÉGAL, 2020, OIT, https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/---travail/documents/publication/wcms_735752.pdf

II. GENRE ET VILLE DURABLE : CONCEPTIONS AUTOUR DE LA VILLE DURABLE

II.1. LA VILLE DURABLE

L'image de la ville durable renvoie à :

- **une ville bien aménagée**, saine, propre, attractive, **une ville peu polluée** avec des espaces verts, des espaces publics bien aménagés et ouverts à tous, une ville dont l'édification respecte les normes urbanistiques avec un système d'assainissement adéquat.
- **une ville qui facilite la mobilité urbaine** dans toute sa diversité. Ainsi, femmes et hommes ne sont pas égaux en matière de mobilité.

La quasi-totalité des femmes utilisant les transports en commun (qu'elles utilisent davantage que les hommes) y ont été victimes d'agressions sexuelles ou de harcèlement sexiste au moins une fois dans leur vie. Ce qui contribue à faire de la mobilité une charge mentale pour les femmes en plus de celle qui les assigne à l'immobilité en leur déléguant la gestion du foyer et des enfants. Transport durable en pensant que les transports contribuent à hauteur de 30% dans les émissions de gaz à effet de serre en Europe. Penser à susciter l'intérêt de nouveaux projets de mobilité «spéciaux»



- **une ville aux services socioéconomiques de base accessibles** à tou.t.e.s (équipements et infrastructures, de santé d'éducation, de culture etc.) mais surtout libre accès aux femmes qui n'ont pas besoin d'une tutelle masculine pour y faire prévaloir leurs droits
- **une ville** qui assure la prise en compte de **la sécurité** de toutes les catégories de populations. Dans cette **ville sécurisée**, l'éclairage public est renforcé et des dispositions sexo-spécifiques adoptées pour mieux prendre en compte la sécurité des femmes, notamment à certaines heures.
- **une ville résiliente** face aux changements climatiques et aux crises de toutes sortes : inondations, pollution et érosion littorale (une ville comme Dakar souffre de l'extraction abusive du sable marin, arasement de la butte dunaire protectrice dû au déboisement des filaos par endroits) face à l'avancée de la mer. Tout cela nécessite une politique d'occupation du littoral normée), conflits, crises agricoles, crises sociales ou politiques (exemple la crise casamançaise, dans laquelle les femmes ont joué un rôle inestimable dans la résolution du conflit).
- **une ville prospère** qui génère d'importantes activités économiques et qui offre des emplois et des revenus substantiels à ses résidents et aux habitants des localités qu'elle polarise. Toujours repenser des activités génératrices de revenus est pour cette ville une priorité pour maintenir ses habitants dans la localité et assurer la survie des populations les plus vulnérables vivant dans une situation financière précaire notamment les femmes, les jeunes chômeurs diplômés ou pas, (activités de commerce divers, transformation et commercialisation de produits locaux agricoles industriels alimentaires).



II.2. CE QUE DEVRAIT ÊTRE UNE VILLE INCLUSIVE

La prise en charge du genre dans ce projet de ville permet de réaliser **une ville qui promeut l'équité de genre et la justice sociale** avec une bonne présence des femmes aux instances de prise de décisions. **Une ville inclusive** est une ville accessible à tous (handicapés, enfants personnes âgées) avec des aménagements urbains qui favorisent l'accès des espaces publics à tou.t.e.s surtout aux femmes qui s'y sentent impliquées dans la gestion.

La prise en compte du genre est effective dans la construction de la ville durable lorsqu'il est constaté ces réalisations :

- Les femmes ont **libre accès à l'espace public** et elles s'y déplacent en toute liberté de mouvement et d'esprit
- Elles peuvent **circuler dans la rue sans subir la prégnance de la domination masculine: harcèlement, agression, insécurité**. Souvent elles n'osent pas s'attarder à **certaines heures** dans certains quartiers ou dans les **transports en commun**.
- Les femmes au même titre que les hommes, ont le droit d'aller seules dans les **jardins publics**, les **aires de jeux** ou de **sports**. C'est l'accompagnement souvent masculin qui y légitime leur entrée car les **lieux de loisirs, bars, restaurants, boîtes de nuit, auberges** souvent considérés comme des lieux de mauvaise réputation (libertinage, dépravation, etc.)



II.3. LES FONCTIONS DE LA VILLE

L'ONU estime que c'est en 2008 que pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, plus de la moitié des humains résident dans une ville. Une ville est un « établissement humain » étendu et fortement peuplé, dans lequel se concentre la plupart des activités humaines : habitat, commerce, industrie, éducation, politique, culture.



Les fonctions urbaines sont l'ensemble des activités **économiques (travail), sociales (éducation, santé), politiques (mises en place par les pouvoirs publics pour mener des politiques de développement de la ville), résidentielles (habitat, logement), et culturelles (loisir, croyances, identité)** d'une ville. Parmi les caractéristiques d'une ville on peut citer : l'existence d'un habitat construit en dur avec une belle architecture, des parcs et des espaces verts, de bonnes routes bordées de vastes avenues plantées d'arbres (des pistes cyclables sont souhaitables pour organiser et fluidifier la mobilité), un climat de sécurité, une multitude de services à proximité, de nombreux événements et activités culturels, des loisirs et des aires ludiques, de très bons services de base etc. L'aire d'influence d'une ville correspond au territoire sur lequel vivent les personnes qui ont recours aux services basés dans cette ville. Une ville est attractive lorsqu'elle remplit toutes ces fonctions de manière équitable et inclusive. Lieu de mixité sociale, la ville est un construit que se partagent des hommes et des femmes capables chacun (e) d'apporter sa pierre à l'édifice. Mais il est constaté partout dans le monde que dans les politiques urbaines les hommes sont plus impliqués que les femmes, plus visibles aussi au niveau des instances de prise de décisions émanant de sa gestion.

La vision des femmes de la ville durable doit être placée en amont de tout aménagement, de toute mesure visant à l'avènement de ce « droit à la ville » qu'Henri Lefebvre (1968) souhaitait voir triompher.

III. QUELS LEVIERS POUR UNE APPROCHE GENRE DANS LE DUD ?

Pour **mettre en avant l'approche genre** dans les politiques, urbaines, les besoins sexospécifiques et vécus des femmes dans la ville sont analysés et des solutions sont proposées pour les défis à relever. Ces solutions qui sont déclinées en plusieurs points ci-dessous, œuvrent à promouvoir la prise en charge du genre avec une meilleure intégration des femmes et des groupes vulnérables (H/F) dans la gestion urbaine.

- ▶ **Construire un cadre solide de bonne gouvernance** impliquant les femmes et les hommes ainsi que les groupes vulnérables (H/F) dans les processus de planification. Pour ce faire, il est primordial de valoriser les voix des femmes, d'assurer leur pleine participation dans la gestion de la ville à tous les niveaux de prise de décision, de les **impliquer au même titre que les hommes dans le contrôle des ressources** (arachide, phosphates, ressources halieutiques, foncières, pétrolières et gazières), de **mettre en place des politiques urbaines arrimées à des budgets réalisables** mobilisables et disponibles tout en s'assurant que les communes exécutent une **BSG¹³**.
- ▶ **Créer des lieux d'écoute pour faire valoir les attentes des femmes au même titre que celles des hommes** dans les villes en matière de gestion de l'espace urbain, de planification et d'aménagement. Les **impliquer dans les politiques publiques locales** et initier des politiques spécifiques de la satisfaction de leurs besoins sexospécifiques, de leur responsabilisation dans la planification et la mise en œuvre des politiques de DUD est aussi une soupape de sûreté dans la réussite de la construction de la ville équitable.
- ▶ **Réduire les inégalités d'accès aux espaces publics** (lieux répulsifs, prohibés ou craints par les femmes à cause de l'insécurité et des comportements masochistes des hommes). Pour cela, **sensibiliser et mobiliser les autorités coutumières et religieuses, les autorités administratives et communales** sur la pertinence de la réalisation de l'inclusion et la réduction voire l'effacement de la vulnérabilité des femmes dans l'espace public.
- ▶ **Faciliter l'accès au logement et au foncier urbain, rural ou agricole**. En ville, les femmes sont moins propriétaires de logements que les hommes, elles sont plus en location que les hommes. En effet, certaines villes sont chères car le foncier y bat les records de la spéculation, ainsi les femmes sont paupérisées avec des revenus faibles et ont un accès limité à l'assiette foncière. Donc quand de telles situations se présentent, il faut penser à un habitat alternatif pour faciliter l'accès au logement aux femmes. En milieu rural, les terres de culture sont plus attribuées aux hommes qu'aux femmes ainsi les productrices sont souvent lésées dans les attributions foncières diligentées par le patriarcat et une interprétation masculine des textes religieux qui valident l'émiettement des droits des femmes dans la sphère de production et aussi en matière d'héritage.
- ▶ **Promouvoir le leadership individuel et collectif des femmes** en développant des programmes et projets-genre transformateurs : renforcement du pouvoir économique des femmes ou « Empowerment » pour les aider à réaliser leur autonomie financière. Le revenu a un impact certain sur leur émancipation, car il leur permet de négocier les rapports au sein du couple.
- ▶ **Favoriser l'empowerment économique des femmes** dans les villes pour optimiser la justice de genre. Pour cela, permettre aux femmes vivant dans des conditions de pauvreté de sortir durablement de cette situation en réduisant leur vulnérabilité sur tous les plans en leur facilitant l'accès aux actifs économiques.
- ▶ **Renforcer l'économie informelle**, le domaine de prédilection des femmes, en mieux la structurant et en allégeant le taux de taxation des places marchandes qu'elles occupent. L'économie informelle incarne l'économie réelle et elle est entre les mains des femmes. Elles en tirent les moyens de leur survie.
- ▶ **Construire une ville solidaire en valorisant l'économie solidaire circulaire** qui est un domaine dont les femmes maîtrisent les multiples facettes. Encadrer cette économie solidaire permet aux femmes de dépasser le cadre de la survie pour les orienter vers la création de richesses.

13 Budgétisation Sensible au Genre (voir Glossaire).

IV. INTÉGRATION DU GENRE DANS LE PROCESSUS DE PLANIFICATION DUD

IV.1. QUELQUES ÉLÉMENTS POLITIQUES ET INSTITUTIONNELS

Après son indépendance, en 1961, le Sénégal s'est engagé dans la voie du développement planifié avec l'élaboration de plans de développement à l'échelle nationale et locale. Accompagnant ainsi le processus de décentralisation, ces plans sont les principaux outils de planification socio-économique, environnementale.

Les collectivités territoriales sont les institutions compétentes en matière d'urbanisme et de planification urbaine selon le code de l'urbanisme de 2008 et la loi de 1996 sur le transfert de compétences. Des compétences qui ont été davantage renforcées avec l'acte de 3 de la décentralisation de 2013 qui instaure la communalisation intégrale. Toutefois, malgré ce transfert de compétence, l'Etat a une forte main mise sur la planification et la gestion urbaine à travers ces agences comme agence de développement municipal (ADM), Société nationale de gestion intégrée des déchets (SONAGED), Agence d'Exécution Travaux d'Intérêt Public (AGETIP, Promovilles, etc..) qui sont des maîtres d'ouvrages délégués de la plupart des projets et programmes dans les villes.

En réalité, les collectivités territoriales ne disposent ni des compétences humaines, ni des capacités d'investissement et de gestion pour exercer pleinement cette fonction de planification urbaine.

Seules 30% des communes du Sénégal disposent de plan directeur d'urbanisme (PDU) et les plans existants ne sont pas mis en œuvre. Ces documents de planification sont souvent dépassés par la réalité et leur application laissent encore de nombreux vides tels que l'inclusion sociale.

Les modèles de planification actuelles ne permettent pas véritablement une participation active des populations dans les affaires de la cité en l'occurrence les femmes et les personnes à mobilité réduite.

Une planification sensible au genre veille à ce que les attentes de toutes les parties prenantes, y compris les différents rôles sociaux, soient pris en compte pour tous les projets et programmes. Cette planification nécessite l'analyse des besoins et attentes pluriels des habitants et des usages.

IV.2. LE GENRE DANS LE CYCLE DE PLANIFICATION

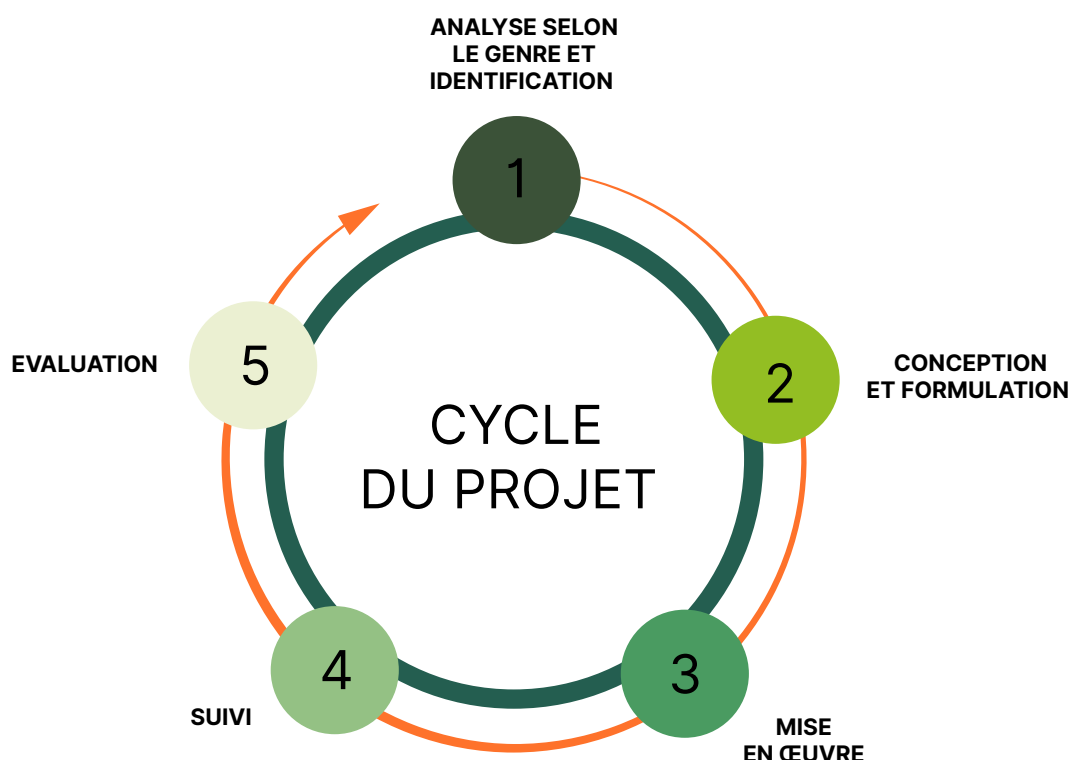
L'intégration du genre dans le cycle de projet est un des facteurs clés de sa réussite. En effet, cela permet d'une part de réduire les inégalités entre hommes et femmes dans l'accès aux ressources. D'autre part, de renforcer l'adhésion du projet par l'ensemble de la population y compris les personnes à mobilité réduite, et d'éviter la création de conflit. Cela se traduit par la prise en compte du concept de genre en amont du projet jusqu'à la fin et de manière transversale. Autrement dit, il ne s'agit pas de considérer le genre comme une catégorie à part mais plutôt une partie intégrante du projet. Ainsi à chaque étape du projet il faut :

- Identifier les relations de pouvoir, les différences entre les hommes et les femmes par une analyse selon le genre (identification et analyse selon le genre)
- Établir des objectifs spécifiques, en fonction des différences et des inégalités identifiées qui empêchent le développement équitable entre les hommes et les femmes (conception et formulation)
- Élaborer une stratégie de genre pour le projet en collaboration avec les groupes cibles (mise en œuvre)
- Identifier les impacts du projet dans l'évolution des rapports sociaux de genre et donc du mode de développement (suivi et évaluation des résultats)

En effet, on envisage 5 étapes pour favoriser une égalité entre les deux sexes dans les projets du développement urbain durable. Toutefois, le cycle du projet peut être présenté de plusieurs façons.

Rappel du cycle du projet

1. Analyse selon le genre et identification
2. Conception et formulation
3. Mise en œuvre
4. Suivi
5. Évaluation



Ce schéma est inspiré du Guide « Genre et VIH » de la plateforme ELSA

a. Analyse selon le genre et identification

Cette étape permet de faire le diagnostic en identifiant les besoins pratiques formulés par les hommes et les femmes dans le but de proposer des mesures adaptées à chacun. En ce qui concerne le DUD, l'analyse selon le genre appelé également l'analyse sexospécifique permet de s'intéresser à certains aspects économiques, sociaux, culturels et politiques pouvant créer des inégalités entre les hommes et les femmes. Mais également aux obstacles que connaissent ces derniers dans l'accès aux ressources et en termes de prise de décision. En effet, la phase de l'analyse selon le genre et de l'identification est importante puisqu'elle permet d'avoir une vision plus claire des rapports de force entre les acteurs de développement urbain durable.

Démarche

D'autre part, cette démarche consiste à :

- ▶ Faire une analyse de la situation
- ▶ De veiller à ce que les femmes participent au projet au même titre que les hommes surtout dans la phase initiale pour une meilleure appropriation
- ▶ D'avoir une compréhension commune du concept de genre en organisant des rencontres publiques afin de sensibiliser les acteurs sur ces questions
- ▶ Examiner les priorités des hommes et des femmes.
- ▶ Identifier les avantages et les inconvénients du projet pour chaque sexe (hommes et femmes) surtout dans l'accès aux ressources (économiques, logement, eau, etc.)
- ▶ De faire un état des lieux sur les intérêts, les activités, les difficultés, les stratégies, les ressources pour ainsi favoriser leur participation au projet.

Ainsi, la participation des femmes, promue par l'approche genre, peut se faire en autres à travers «la marche exploratoire» pour identifier les sites problématiques et entreprendre des démarches pour leur résolution.

Pour recueillir ces données, plusieurs outils sont disponibles :

Quels outils ?

Ce présent guide propose également quelques outils pratiques pour le recueil d'informations, l'identification, la formulation des besoins, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation dans la planification d'un projet. L'utilisation de ces outils se fait en adéquation avec les besoins et les cibles.

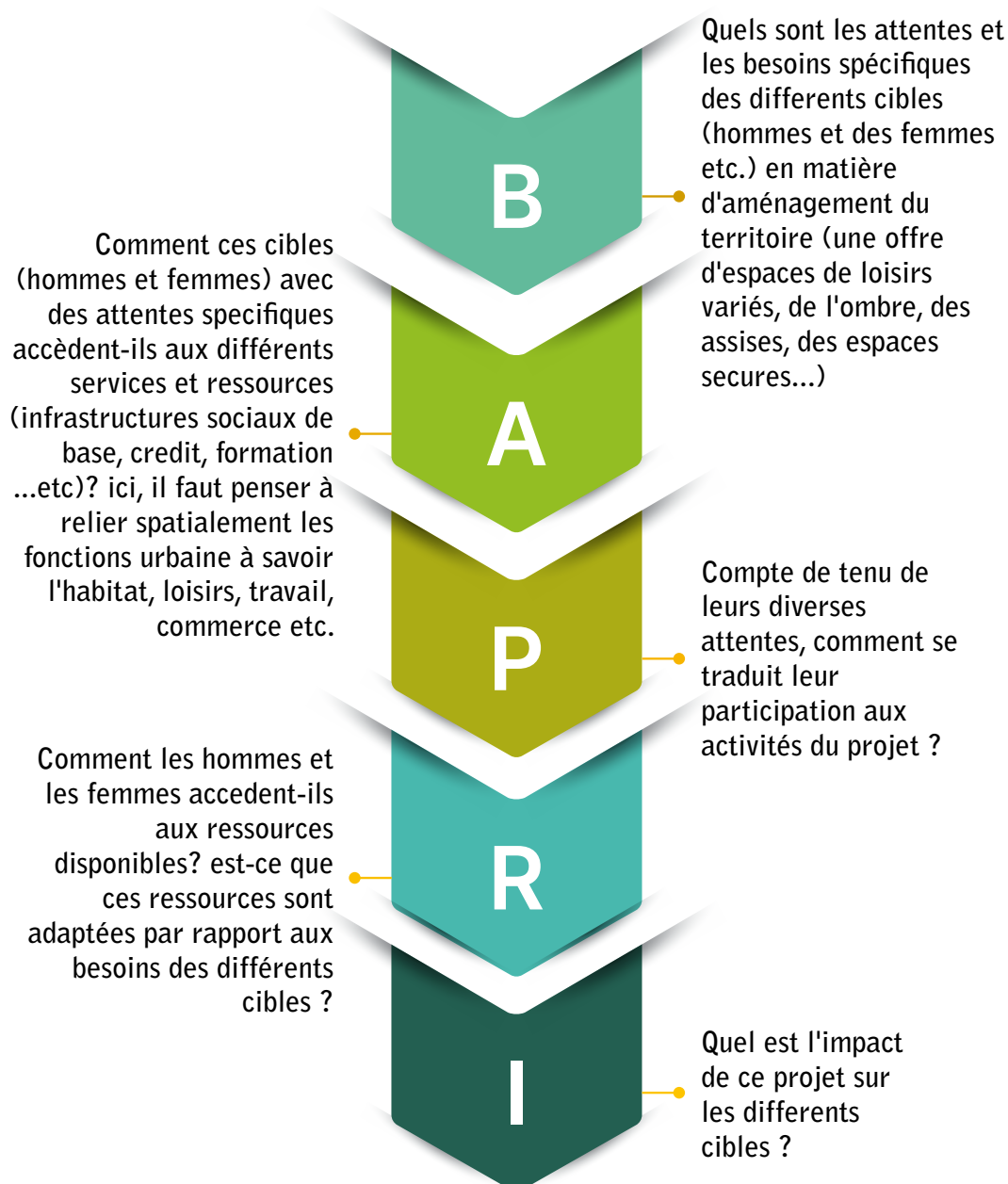
▶ Guide d'entretien du genre dans la phase d'identification

Il faut recueillir quelques données sur les acteurs (hommes et femmes), et faire une «photographie» de la zone d'étude.

- Qui sont les cibles (hommes, femmes, les deux)
- Quel est la catégorie socio-professionnelle des acteurs ?
- Que montre les études et les statistiques sur la position des femmes et des hommes dans la planification urbaine ?
- Entre les femmes et les hommes qui a facilement accès aux espaces publics (jardin public, parcs, terrain sportif, etc...)
- L'inadaptation des services socio-économiques de base affectent-ils davantage les femmes ou les hommes ?
- Existente-ils des services adaptés en matière d'infrastructures aux attentes spécifiques des femmes et des hommes ?
- Quels sont les services publics qui disposent de toilettes gratuites, propres ?
- Quelles sont les responsabilités qui incombent aux femmes et aux hommes dans la planification urbaine ?
- Quelle est la perception des femmes en matière de mobilité urbaine ?
- Les femmes et les hommes rencontrent-ils des difficultés dans le cadre de leur mobilité (insécurité, accessibilité...) ?
- Les femmes ont-elles des contraintes pour participer aux différentes activités de formation, de sensibilisation, de renforcement de capacité concernant la gestion de l'environnement et du cadre de vie ?

► **BAPRI (besoins, accès, participation, ressources et impact)**

Selon une situation donnée, l'outil BAPRI permet de se poser des questions clés afin de mieux contextualiser un projet et de faire une analyse selon le genre.



► Tableau des besoins pratiques et intérêts stratégiques

Sachant que les femmes ont des besoins spécifiques, cet outil permet d'identifier les besoins pratiques à court terme et de cibler les intérêts stratégiques à long terme. Ainsi les femmes ne se limitent pas seulement à l'accès aux ressources mais ont la possibilité de pouvoir les contrôler et les gérer au même titre que les hommes. La satisfaction dans l'accès aux besoins pratiques (formation, accès aux espaces publics...) peut réduire les inégalités des hommes et des femmes.

BESOINS PRATIQUES	INTÉRÊTS STRATÉGIQUES
Aménagement d'une maison des associations	Espace public, lieu de rencontre pour les femmes, et les personnes à mobilité réduite
Formation, éducation	Renforcement du pouvoir de décision des femmes, favorise l'empowerment des femmes
Aménagement de toilettes (édicules) publiques	Renforcement les activités économiques des femmes surtout celles qui sont au marché puisqu'elles pourront y rester plus longtemps
Éclairage public	Renforcement de la sécurité des femmes et diminution des harcèlements sexuels
Logement	Lutte contre la dépendance et les violences domestiques Proposition de logements sociaux avec la priorité pour les femmes cheffes de ménage ou victime de violence conjugale
Crédit	Augmentation des opportunités économiques des femmes et des activités génératrices de revenus

b. Conception et formulation

L'intégration du genre dans la conception et la formulation du projet est la suite logique de l'étape initiale.

Démarche

Sur la base de l'état des lieux, et de l'identification des priorités, il s'agit ici de définir les objectifs du projet en rapport avec le genre (élaboration d'une feuille de route, charte etc. ...) et de formaliser les résultats que l'on cherche à atteindre. Les objectifs du projet doivent être équilibrés et inclusifs pour les deux sexes tout en intégrant les questions de vulnérabilité.

Dans cette phase, le projet doit être élaborer de manière détaillée en prenant en compte certains aspects (socio-culturel, financements, faisabilité, formations, mise à niveau des acteurs cibles...)

Quels outils ?

Ce présent guide propose également quelques outils pratiques pour le recueil d'informations, l'identification, la formulation des besoins, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation dans la planification d'un projet. L'utilisation de ces outils se fait en adéquation avec les besoins et les cibles.

► Guide d'entretien du genre dans la phase de conception

- Quels sont les priorités des hommes et des femmes ? afin de mieux répondre à leurs attentes en matière d'aménagement du territoire et du cadre de vie
- Quelles sont les actions à mettre en place pour prendre en compte les besoins spécifiques des femmes dans l'aménagement du territoire tel que l'accès au logement, à l'eau, aux espaces de loisirs sécurisés etc... ? afin de réduire les inégalités qui les touchent particulièrement dans l'appropriation des espaces publics
- Comment les femmes et les hommes ont-été impliqués dans l'élaboration du plan d'action prioritaire en matière d'aménagement du territoire ?
- Des experts femmes et hommes en planification urbaine ont-ils participés à l'élaboration du plan d'action ?
- Comment ces actions mises en place permettent une meilleure appropriation des espaces publics par les femmes ?

► Plan d'action dans la phase conception et formulation

OBJECTIFS	ACTIVITÉS	RESSOURCES	ACTEURS	PÉRIODE D'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS

(Exemple matrice)

c. Intégration du genre dans la mise en œuvre

La mise en œuvre d'un projet sensible au genre s'effectue en conformité avec les objectifs fixés en amont.

Démarche

Au cours de cette phase, il est important de mettre en place des stratégies pour garantir l'égalité de genre dans l'accès aux ressources et aux opportunités par l'autonomisation des femmes. Cette démarche consiste à définir les profils et compétences des acteurs en termes de genre (sexes, âges, langues, profils professionnels, etc.). Mais également à mettre en place des stratégies qui facilitent l'engagement des femmes en prenant en compte les contraintes des femmes dans le projet (horaires, obligations sociales, accessibilité, contraintes socio-culturelles). Ainsi, il convient d'inclure les organisations communautaires de base (OCB), en l'occurrence les groupements de femmes et les associations de jeunes (ASC), dans la réflexion sur les différents projets. Il faudrait nécessairement prendre en compte les besoins spécifiques des personnes du 3ème âge.

Quels outils ?

► Guide d'entretien du genre dans la phase de mise en œuvre

- Est-ce que la composition des équipes du projet ou du programme est paritaire ?
- Est-ce que les femmes occupent des positions de dirigeantes au même titre que les hommes ?
- Quels sont les activités prévues pour sensibiliser les acteurs.rices sur la place des femmes dans les espaces publics ?
- Les femmes et les hommes sont-ils impliqués de manière égalitaire dans la prise de décision en matière de mobilité, de logement, dans l'accès au crédit, de sécurité ?
- Les transports en commun sont-ils accessibles et aisés pour les femmes et les hommes ? et les personnes à mobilité réduite ?
- Quelles sont les activités et les aménagements prévus pour une meilleure appropriation des espaces publics par les femmes ?
- Est-ce que les facteurs (insécurité, rue non éclairée, discontinuité des voiries etc.) qui limitent la mobilité des femmes ont-été pris en compte ?
- Des rampes d'accès ont-ils été prévus pour les personnes à mobilité réduite ?
- Des bancs et des abris ont-ils été prévus au niveau des arrêts de bus
- Est-ce que les facteurs (obligation sociale, socio-culturels etc...) qui limitent la participation des femmes aux activités ont-été pris en compte ?
- A-t-on proposé des activités dans des espaces et des horaires différents pour laisser le choix aux femmes et aux hommes d'y participer ?
- Est-ce que l'accès des infrastructures socio-économiques de base est généralisé au niveau de la population y compris les femmes et les personnes à mobilité réduite ?
- Dans le cas des politiques publiques, est-ce que les activités établies sont sensibles au genre ?
- Quelles sont les mesures prises pour favoriser la participation des femmes aux différentes activités prévues ?
- Les activités sont-elles prévues pour sensibiliser les hommes et faire évoluer leur comportement ?

d. Intégration du genre dans le suivi

Démarche

Le suivi permet de vérifier de manière continue la bonne marche du projet et ses impacts en tenant en compte la situation des hommes et des femmes. L'examen du suivi doit permettre de voir la possibilité d'intégrer de nouvelles actions spécifiques au profit des hommes ou des femmes. Pour cela, il faut élaborer un cadre de suivi avec l'aide d'outils spécifique :

Quels outils ?

► Guide d'entretien du genre dans la phase de suivi

- Combien d'hommes et de femmes ont participé aux activités du projet ou du programme ?
- S'il s'agit de l'aménagement d'un jardin public, combien d'hommes et de femmes fréquentent cet espace ?
- Peut-on identifier le niveau d'appropriation du jardin public entre les femmes et les hommes ?
- Si les femmes fréquentent moins le jardin public que les hommes, quelles en sont les causes ?
- Quelles sont les horaires de sorties des femmes et des hommes ?

- Combien de temps les femmes et les hommes restent à l'extérieur ?
- Quelles sont les stratégies pour permettre aux femmes de mieux s'approprier les espaces publics au même titre que les hommes ?
- Quel est le niveau d'implication des femmes et des hommes l'exécution des politiques d'aménagement du territoire ?
- Quelles sont les facteurs (culturel, politique, sociétal, environnemental) qui limitent ou favorisent l'accès des femmes et des hommes dans les espaces publics ?

e. Intégration du genre dans l'évaluation

Cette étape constitue le bilan afin d'évaluer si les objectifs de départ ont été atteints et de formulation de nouvelles propositions pour la continuité du projet.

Démarche

Par ailleurs, l'élaboration d'indicateurs de genre permet de s'assurer que le projet de développement a pris en compte les attentes spécifiques des hommes et des femmes. Ce sont des outils qualitatifs ou quantitatifs qui mettent en évidence l'évolution des relations entre les hommes et les femmes après le projet.

En outre, ces outils permettent de pouvoir adopter des modifications et des ajustements en conséquence.

Exemple d'indicateurs

- Niveau de la satisfaction de la mobilité des femmes et des personnes à mobilité réduite
- Nombre d'espaces publics sécurisés et bien aménagés
- Évolution dans l'accès aux ressources (logement, crédit, terre, ...) pour les femmes
- Niveau de sentiment de sécurité dans les espaces publics au prisme du genre
- Évolution du taux d'activité des femmes
- Niveau de participation des femmes à la prise de décision dans le cadre du comité de gestion des ressources naturelles (eau)
- Amélioration de la communication, de la concertation sur les questions prioritaires
- Niveau de l'accessibilité des services sociaux de base selon le genre
- Nombre de personnes (femmes et hommes) sensibilisées à l'approche genre
- Niveau de sensibilisation concernant l'amélioration de l'accès des femmes aux services d'eau, la protection de l'environnement, les violences faites aux femmes
- Nombre d'infrastructures publiques bénéficiant de toilettes séparées selon les sexes
- Nombre d'infrastructures sécurisées au prisme du genre (ex. éclairage suffisant, localisation, signalisation)
- Nombre d'infrastructures sanitaires construites spécifiquement dédiées aux filles/femmes
- Niveau de mixité et des fonctions du mobilier urbain (un mobilier urbain insuffisant empêche aux femmes d'y rester de longues durées)

Quels outils ?

► Guide d'entretien du genre dans la phase d'évaluation

- Les hommes et les femmes participent-ils à l'évaluation du projet ?
- A-t-on évalué les effets positifs et négatifs du projet pour chaque sexe ?
- Les objectifs sont-ils atteints ? ont-ils pris en compte l'égalité entre les hommes et les femmes ?

- Combien de femmes et d'hommes ont été sensibilisés à l'approche genre ?
- Combien y'a-t-il d'hommes et de femmes dans l'équipe d'évaluation ?
- Quel est le niveau de satisfaction des participants hommes et femmes ?
- Les bénéficiaires du projet sont-ils répartis de manière équitable ?
- Les objectifs sont-ils atteints ? ont-ils pris en compte l'égalité entre les hommes et les femmes ?
- Combien de temps les femmes passent dans les activités extra-domestiques ?

Tableau synthétique sur les méthodes et les outils proposés sur l'intégration du genre dans le cycle du projet

Ce tableau est inspiré du Guide « Genre et VIH » de la plateforme ELSA.

ÉTAPES	DÉMARCHES	OUTILS
1. Identification et analyse selon le genre	Collecter des données selon le genre	▶ BAPRI (besoin, accès, participation, ressources, impact) ▶ Guide d'entretien ▶ Balade exploratoire ▶ Atelier de cartographie sensible ▶ Comptage ▶ Tableau des besoins pratiques et intérêts stratégiques ▶ Statistiques ▶ Profil d'activités ▶ Horloge des activités journalières ▶ Calendrier saisonnier ▶ Profil/carte d'accès et contrôle des ressources ▶ Tableau des besoins pratiques/ intérêts stratégiques ▶ Carte sociale
2. Conception et formulation	Définir les besoins et priorités des femmes et des hommes	▶ Plan d'action ▶ Matrice des priorités ▶ Plan d'action ▶ Cadre logique sensible au genre
3. Mise en œuvre	Mettre en place des dispositions adéquates pour l'appropriation du projet par tous	▶ Questions spécifiques sur le rôle des femmes et des hommes dans le projet

ÉTAPES	DÉMARCHES	OUTILS
4. Suivi	Vérification de façon continue les impacts et les effets du projet en tenant compte de la situation des hommes et des femmes Vérifier le respect de la conformité des travaux réalisés par rapport à la conception du projet sur ses aspects techniques et physiques (usage des matériaux, aménités, aménagements, mobiliers etc...) pour répondre aux besoins spécifiques des femmes	► Indicateurs de genre (nombre de femmes et d'hommes impliqués) ► Guide d'entretien
5. Évaluation	Analyser les impacts du projet en tenant compte de la situation des hommes et des femmes	► Indicateurs de genre (nombre de femmes et d'hommes impliqués) ► Guide d'entretien

Ce tableau est inspiré du Guide « Genre et VIH » de la plateforme ELSA.

V. ANNEXES

Glossaire

DUD	« Développement Urbain Durable (DUD) » Une gestion transparente et inclusive d'une ville résiliente, respectueuse de l'environnement, enracinée sur le plan socio-culturel et accessible économiquement pour tous!
Genre	C'est un concept sociologique qui symbolise l'expression des rapports sociaux de sexe par un système de catégorisation hiérarchisée hommes /femmes. Il repose sur des valeurs et des représentations. Le genre est par définition le sexe social par rapport au sexe biologique. Il démontre que la société détermine les rôles, les comportements, les activités et les attributs et les affecte après les avoir jugés appropriés aux hommes et/ou aux femmes.
Approche genre	Comme outil d'analyse de la division sexuelle du travail, met en exergue des rapports de pouvoir hommes /femmes avec en sus les inégalités induites. L'approche apparaît dans les programmes de développement dans les années 80. Son but: travailler à « rééquilibrer les relations » F/H.
Rôle de genre	Les rôles de genre font référence aux activités attribuées aux hommes et aux femmes sur la base de leurs différences perçues. Exemple : la division du travail selon le sexe au sein de la famille. Alors que le sexe d'un individu ne change pas, les rôles des genres sont appris et évoluent. Ils varient d'une culture à l'autre et, souvent, d'un groupe social à un autre au sein d'une même culture.
Rôle sexuel	Se réfère à une occupation ou à une fonction pour laquelle il faut absolument appartenir à un sexe spécifique (la grossesse, l'allaitement chez la femme ; le fait de procréer pour l'homme).
Equité	Renvoie à la justice sociale par la réduction des disparités (H/F). C'est pourquoi, cette approche vise à donner à chacun ce dont il ou elle a besoin. Et aussi reconnaître les capacités et les obstacles auxquels les femmes et les hommes peuvent faire face et en tenir compte dans la mise en œuvre d'un programme ou la prestation de services.

Egalité	C'est l'absence de discrimination basée sur le sexe dans la répartition des ressources et des bénéfices ainsi que dans la prise de décision. Elle signifie que les femmes et les hommes jouissent de conditions égales pour exploiter pleinement leurs droits humains, qu'ils peuvent contribuer à parts égales au développement territorial (politique, économique, social et culturel) et qu'ils peuvent en tirer profit à part égales.
Inclusion	L'inclusion se rapporte à la création d'un environnement où tous les gens sont respectés de manière équitable et ont accès aux mêmes possibilités. À l'échelle de l'organisation, l'inclusion exige qu'on recense et supprime les obstacles (physiques ou procéduraux, visibles ou invisibles, intentionnels ou non intentionnels) qui nuisent à la participation et à la contribution des personnes. Elle exige également une affirmation des valeurs et des principes d'équité, de justice et de respect en se montrant ouverts à différentes opinions et perspectives, en acquérant une compréhension des autres cultures, expériences et communautés et en faisant un effort conscient pour être accueillants, serviables et respectueux de tous.
Durable	Terme utilisé depuis les années 1990 pour désigner une configuration de la société humaine qui lui permet d'assurer sa pérennité. Une telle organisation humaine repose sur le maintien d'un environnement viable, permettant le développement économique et social à l'échelle planétaire et, selon les points de vue, sur une organisation sociale équitable.
Développement urbain sensible au genre	Ou «démocratisation de l'espace urbain», consiste à créer des espaces où chacun se sent à l'aise dans l'espace urbain, en tout lieu et à tout moment.
Résilient	Renvoie à la capacité d'une société à être préparée aux chocs et aux crises, ainsi qu'à sa capacité à les surmonter. Par exemple, dans les sociétés soumises à des phénomènes sismiques, les communautés ont su progressivement s'adapter en adoptant des normes de construction spécifiques limitant les dégâts en cas de séisme. En ce sens, elles ont amélioré leur résilience.
Budgetisation Sensible au Genre (BSG)	Dans la pratique, la budgétisation sensible au genre consiste à révéler les effets différenciés des décisions en matière de dépenses et de recettes sur les femmes et les hommes, qui diffèrent en fonction du stade de leur vie et de leur situation économique et sociale.

 HEINRICH BÖLL STIFTUNG
DAKAR
Sénégal



Fondation Heinrich Böll Sénégal
Yoff Cité Djily Mbaye Villa N°358
Yoff
Dakar - Sénégal



+221 33 825 66 06



info@sn.boell.org



www.sn.boell.org